

@.f.c.

法
中
友
协

amitiés
franco
chinoises

amitiés franco-chinoises • nancy • lorraine
14, rue du cheval blanc • 54000 NANCY
tél. 03 83 41 15 40

le courriel des Amitiés Franco-Chinoises – Nancy – Lorraine – n°90 – décembre 2014

Cinéma

Coming Home

de Zhang Yimou

Au temps de la Révolution culturelle, Lu Yanshi (Chen Daoming), intellectuel «droitiste», se cache pour échapper aux poursuites. Harcelée par la police politique, sa femme, Feng Wanuy (Gong Li), ne cède pas aux menaces. Mais leur fille, Dan Dan, à l'aube d'une carrière de danseuse qu'elle veut éclatante, dénonce son père.

Libéré après vingt ans de rééducation dans les camps de travail, Lu Yanshi retrouve d'abord sa fille, ouvrière d'usine misérable, chassée par sa mère qui ne lui a jamais pardonné sa trahison.

Feng Wanuy, elle, attend fidèlement l'homme qu'elle aime. Mais elle ne le reconnaît pas lorsqu'il débarque du train. Lu Yanshi doit affronter cette nouvelle souffrance, imprévue : il est un étranger pour sa femme amnésique.



En portant à l'écran *Le Criminel Lu Yanshi* de la romancière Yan Geling, Zhang Yimou raconte un long amour déchiré par la violence révolutionnaire, plein de trous, de distance et d'absence irrémédiable. La réalisation, soignée, minutieuse, illustrative, paraît d'une froideur académique. L'émotion vient de l'histoire, à laquelle il est difficile de rester indifférent, et des deux interprètes principaux. Ils nous offrent deux beaux visages de cinéma, Chen Daoming captivant de noblesse pensive, et Gong Li, sans apprêts de star, à la bravoure lasse et égarée, perdue dans son attente obstinée. Leurs fidélités parallèles ont une dignité poignante.

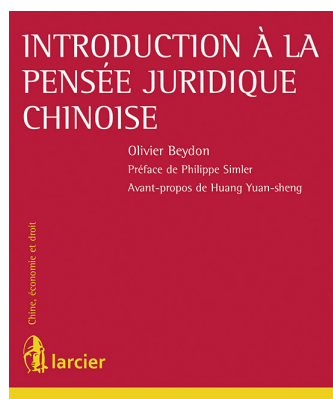
Le cinéaste chinois retrouve non seulement son ex-femme et égérie Gong Li, mais il renoue également avec la force d'émotion du mélodrame. Il quitte les grosses productions (*Hero*, *Le secret des poignards volants*) pour s'atteler à une œuvre plus dépouillée et inscrite dans la réalité de la Chine contemporaine. Et nous restons toujours des adeptes inconditionnels de la splendeur visuelle distillée tout au long du récit, de cette beauté plastique qui magnifie les destinées de personnages broyés par l'histoire récente de l'Empire du Milieu.

Après avoir mis en scène la cérémonie de clôture des Jeux Olympiques de Pékin, Zhang Yimou change complètement de registre en filmant ce drame intimiste quasi en huis clos. Le cinéaste dit apprécier les deux challenges et indique qu'avec un drame comme celui-ci, l'important est de montrer la géographie intérieure des visages et ainsi faire comprendre tout ce qu'un personnage ressent.

Actuellement au Cameo-St Sébastien à Nancy

Publication

Notre ami Olivier Beydon, lorrain actuellement installé à Taiwan, vient de publier un ouvrage de référence sur la pensée juridique chinoise.



Dès les premières dynasties de l'histoire de Chine, une ébauche de pensée juridique apparut parmi les communautés humaines installées sur les rives du fleuve Jaune.

Au fil des siècles, celle-ci s'enrichit de nombreux apports doctrinaux, au premier plan desquels le confucianisme fit, dès l'Antiquité, figure de clef-de-vôte. La pensée confucéenne contribua à organiser la société selon un schéma qui se maintint sous l'ère impériale et qui demeure largement présent dans le monde chinois contemporain ; loin du rationalisme romain, elle façonna une orientation de la norme de droit centrée autour de l'idée de flexibilité. Le plus grand concurrent du confucianisme dans l'élaboration d'une pensée juridique fut le courant légiste, qui prit le contre-pied de la plupart des fondements de celui-ci.

Légistes et confucéens s'opposèrent un temps, mais participèrent ensemble à la fondation d'un ordre juridique au sein duquel l'influence de chacun d'eux fut clairement perceptible. Le système juridique de l'ère impériale, qui fut en vigueur pendant quelques vingt-et-un siècles et prit fin peu avant l'instauration du régime républicain en 1911, ne peut être compris sans l'analyse de ses fondements confucéens et légistes. À titre subsidiaire, les doctrines taoïste et moïste influencèrent la construction de cette vision chinoise du droit. Le bouddhisme, profondément sinisé après son introduction du sous-continent indien, laissa lui aussi une empreinte certaine sur le système juridique.

À l'aide d'exemples tirés du droit impérial, mais aussi de la jurisprudence et des textes législatifs contemporains, l'ouvrage décrit, commente et analyse les fondements de la pensée juridique chinoise.

Aux éditions Larcier
616 pages, 75 €

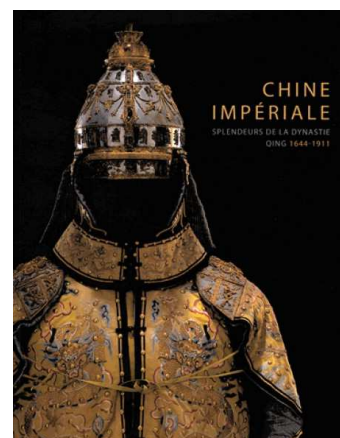
Exposition

CHINE IMPERIALE, SPLENDEURS DE LA DYNASTIE QING (1644-1911)

A l'occasion de son cinquantième, la **Fondation Baur**, propose une promenade historique et artistique dans la Chine de la dynastie Qing (1644-1911).

« *Chine impériale* » s'inscrit dans le courant d'intérêt pour la dernière dynastie chinoise, une période caractérisée par un exceptionnel dynamisme artistique soutenu par des souverains lettrés et collectionneurs. Ouverts aux influences extérieures, ils étaient aussi passionnés de sciences occidentales et d'« objets exotiques » que d'art. Les visiteurs auront l'occasion de découvrir des œuvres liées à l'établissement de l'empire, à l'exercice du pouvoir et à ses rites, à la conquête de l'Ouest, ainsi qu'au rôle des missionnaires jésuites dans les sciences et les arts décoratifs par le biais de manuscrits, de livres précieux, de gravures, de vêtements et d'exceptionnels rouleaux impériaux. Enfin, ils entreverront les jardins secrets des empereurs grâce à des objets d'art destinés à la délectation quotidienne : bronzes antiques, cloisonnés, porcelaines, laques, jades et verreries.

Au musée des arts d'Extrême-Orient à Genève, jusqu'au 4 janvier 2015.



Nouvel an chinois

La communauté chinoise et les amis de la Chine à Nancy célébreront le nouvel an chinois le samedi 21 février 2015, dans les grands salons de l'hôtel de ville de Nancy.



Le programme précis vous sera communiqué ultérieurement mais retenez dès à présent la date sur votre agenda.